



# PROCÈS-VERBAL

## COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE (COUPES ET CHAMPIONNATS)

---

Réunion du : 19 JANVIER 2022  
à : 10H00

---

Présidence : M. BESNIER Gaëtan

---

Présents : Mrs. BAYARRI Jean-Claude, BESNIER Gaëtan, GILLET Gérard,  
VERIN Pierre

---

Excusé : M. BROCHARD Philippe

---

## RESERVES

**DU 19 DECEMBRE 2021  
DEPARTEMENTAL 4 POULE A  
CHERISY (2) / MAINTENON (3)**

La Commission,

Jugeant sur le fond et en première instance

Considérant la feuille de match présentant une réserve d'avant-match formulée par le capitaine de CHERISY sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de MAINTENON.  
Motif : des Joueurs de MAINTENON sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou le lendemain  
Réserve non recevable car non confirmée.

Considérant la feuille de match susvisée présentant une réserve formulée par MAINTENON sur la qualification et/ou la participation au match de l'ensemble des joueurs de CHERISY, susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Cette dernière réserve non confirmée

Par mail du 19 décembre 2021, le club de MAINTENON a posé une deuxième réserve, requalifiée en réclamation d'après-match, sur le nombre de joueurs mutés hors période supérieur à 2.  
Cette réserve ne figure pas sur la FMI.

Après vérification, il s'avère que dans l'équipe de CHERISY ont participé 4 joueurs mutés hors période.

La commission demande au club de CHERISY de bien vouloir apporter toutes explications sur la participation de ces mutés pour au plus tard le 18 janvier 2022.

Attendu que le 18 janvier 2022, le club de CHERISY ne s'est pas manifesté.

La Commission :

Donne match perdu par pénalité à CHERISY (3/0 et -1 point) pour en reporter le bénéfice à MAINTENON (3/0 et 3 points).

## **FORFAITS**

**DU 16 JANVIER 2022**  
**VETERANS 3<sup>ème</sup> DIVISION**  
**JOUY ST PREST (1) / ANGERVILLE PUSSAY (1)**

La Commission,

Jugeant sur le fond et en première instance

Considérant la feuille de match précisant l'absence de l'équipe visiteuse

Considérant l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts

Enregistre le forfait de ANGERVILLE

Donne match perdu par forfait à ANGERVILLE (3/0 et -1 point) pour en reporter le bénéfice à JOUY ST-PREST (1)

Inflige une amende de 270€ à ANGERVILLE (3<sup>ème</sup> forfait : forfait général)

**DU 16 JANVIER 2022  
DEPARTEMENTAL 3 POULE C  
LE GAULT ST-DENIS (1) / A.S. TOURY-JANVILLE (2)**

La Commission,

Jugeant sur le fond et en première instance

Considérant la feuille de match

Considérant le mail de TOURY-JANVILLE du 14 JANVIER 2022 à 11h38 déclarant forfait pour ce match

Considérant l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts

Enregistre le forfait de TOURY-JANVILLE

Donne match perdu à TOURY-JANVILLE (3/0 et -1 point) pour en reporter le bénéfice au GAULT ST-DENIS (3/0 et 3 points)

Inflige une amende de 87€ à TOURY-JANVILLE (2<sup>ème</sup> forfait)

**POINT SUR LES RENCONTRES NON JOUÉES LE WEEK-END  
des 15 et 16 janvier 2022**

**Note annexée aux présentes contenant l'analyse des rencontres  
dont il s'agit :**

**COUPE D'EURE-ET-LOIR U18  
FC DROUAIS (1) / OC CHATEAUDUN (1)**

La Commission,

Jugeant sur le fond et en première instance

Considérant le rapport de l'arbitre

Donne match perdu par forfait à CHATEAUDUN pour en reporter le bénéfice au FC DROUAIS.

FC DROUAIS (1) : QUALIFIÉ  
OC CHATEAUDUN (1) : ÉLIMINÉ

Inflige une amende de 47€ à CHATEAUDUN

**COUPE D'EURE-ET-LOIR U18  
C'CHARTRES (1) / CHARTRES MSD (1)**

La Commission,

Jugeant sur le fond et en première instance

Considérant le mail de CHARTRES MSD du 17 janvier

Donne match perdu par forfait à CHARTRES MSD pour en reporter le bénéfice à C'CHARTRES.

C'CHARTRES (1) : QUALIFIÉ  
CHARTRES MSD (1) : ÉLIMINÉ

Inflige une amende de 47€ à CHARTRES MSD

**DEPARTEMENTAL 2 POULE B  
DAMMARIÉ (2) / LUCE OUEST (1)**

La Commission,

Jugeant sur le fond et en première instance

Considérant la production par le club de LUCE OUEST de 4 certificats Covid positifs sur 7 jours glissants dans son groupe sénior,

Acte le report de la rencontre à une date ultérieure

**DEPARTEMENTAL 2 POULE B  
A.S. TOURY-JANVILLE (1) / YMONVILLE (2)**

La Commission,

Jugeant sur le fond et en première instance

Donne match perdu par forfait à l'A.S. TOURY-JANVILLE (3/0 et -1 point) pour en reporter le bénéfice à YMONVILLE (3/0 et 3 points)

Inflige une amende de 154€ à TOURY-JANVILLE

## TERRAINS IMPRATICABLES

**DU 15 JANVIER 2022**  
**COUPE D'EURE-ET-LOIR U18**  
**MAINTENON (1) / TREMBLAY-VILLEMEUX (1)**

La Commission,  
Jugeant sur le fond et en première instance  
Considérant le rapport de l'arbitre indiquant qu'en raison d'un fort brouillard, la rencontre n'a pu reprendre en 2<sup>ème</sup> mi-temps.  
Donne match à rejouer à une date ultérieure.

**DU 16 JANVIER 2022**  
**DEPARTEMENTAL 1**  
**BROU (1) / TREMBLAY LES VILLAGES (1)**

La Commission,  
Jugeant sur le fond et en première instance  
Considérant la feuille de match indiquant : terrain impraticable  
Considérant le rapport du délégué officiel  
Donne ce match à jouer à une date ultérieure

**DU 16 JANVIER 2022**  
**DEPARTEMENTAL 4 POULE C**  
**BAILLEAU LE PIN (2) / CHAMPHOL (2)**

La Commission,  
Jugeant sur le fond et en première instance  
Considérant la feuille de match indiquant : terrain impraticable  
Considérant le rapport De l'arbitre  
Donne ce match à jouer à une date ultérieure

## MATCH ARRÊTÉ

**DU 15 JANVIER 2022**  
**COUPE D'EURE ET LOIR U18**  
**CHAMPHOL-JOUY (1) / LUCE OUEST (1)**

La Commission,  
  
Jugeant sur le fond et en première instance  
  
Attendu l'arrêt du match à la 85<sup>ème</sup> minute  
  
Déclare CHAMPHOL-JOUY (1) : QUALIFIÉ

## TRANSMISSION DE FMI EN RETARD

**DU 15 JANVIER**

**DEPARTEMENTAL 1**

**ANGERVILLE (1) / U.S. VALLEE DU LOIR (1)**

La Commission,

Constatant que la FMI de ce match joué le samedi 15/01 a été transmise le 16/01/2022 à 12h05

Inflige l'amende règlementaire de 20€ à Angerville

**DU 15 JANVIER**

**DEPARTEMENTAL 2 POULE A**

**NOGENT LE ROTROU (1) / VERNOUILLET UPE (1)**

La Commission,

Constatant que la FMI de ce match joué le samedi 15/01 a été transmise le 16/01/2022 à 12h19

Inflige l'amende règlementaire de 20€ à Nogent le Rotrou

**DU 15 JANVIER**

**DEPARTEMENTAL 2 POULE B**

**CLOYES-DROUÉ (1) / MAINVILLIERS (2)**

La Commission,

Constatant que la FMI de ce match joué le samedi 15/01 a été transmise le 17/01/2022 à 14h29

Inflige l'amende règlementaire de 20€ à Cloyes-Droué

**DU 16 JANVIER**

**DEPARTEMENTAL 4 POULE C**

**BAILLEAU LE PIN (2) / CHAMPHOL (2)**

La Commission,

Constatant que la FMI de ce match non joué le dimanche 16/01 a été transmise le 19/01/2022 à 11h13

Inflige l'amende règlementaire de 20€ à Bailleau le Pin

## TIRAGE DE COUPE

Coupe d'Eure-et-Loir Vétérans :

8<sup>èmes</sup> de Finale – Dimanche 13 Février

- Chateaudun-Marboué / Amilly
- Dreux A. Port / Le Gault St-Denis ou Tremblay-Villemeux → Programmé le 17 Avril
- Epernon / Ymonville
- R.C. Bû-Abondant / Vét. Vallée d'Avre
- Dammarie / Luisant
- Aunay sous Auneau / Courville
- Brou / Nogent le Roi ou Chartres MSD → Programmé le 17 Avril
- Mainvilliers / U.S. Vallée du Loir → Programmé le 17 Avril

## REPORTS DES MATCHS NON JOUÉS des 15 et 16 Janvier

### Départemental 1 :

Brou (1) / Tremblay les Villages (1) → Reporté au Dimanche 17 Avril

### Départemental 2 Poule B :

Berchères les Pierres (1) / Chartres CANP (1) → Reporté au Dimanche 17 Avril

Dammarie (2) / Lucé Ouest (1) → Reporté au Dimanche 17 Avril

### Départemental 3 Poule A :

Châteauneuf (1) / La Ferté Vidame (2) → Reporté au Dimanche 20 Mars

### Départemental 3 Poule B :

Ymonville (3) / Béville le Comte (1) → Reporté au Dimanche 20 Mars

### Départemental 4 Poule C :

Bailleau le Pin (2) / Champhol (2) → Reporté au Dimanche 20 Mars

### Vétérans 1<sup>ère</sup> Division :

Mainvilliers (1) / Chartres MSD (1) → Reporté au Dimanche 1<sup>er</sup> Mai

### Vétérans 2<sup>ème</sup> Division :

Tremblay-Villemeux (1) / Lucé Amicale (1) → Reporté au Dimanche 17 Avril

### Vétérans 3<sup>ème</sup> Division :

Brou (1) / Boutigny (1) → Reporté au Dimanche 1<sup>er</sup> Mai

Bailleau le Pin (1) / Le Gault St-Denis (1) → Reporté au Dimanche 20 Février

### Coupe d'Eure-et-Loir U18 :

Maintenon (1) / Tremblay-Villemeux (1) → Reporté au Samedi 12 Février

## MATCH À PLACER DANS LE CALENDRIER

### Coupe d'Eure-et-Loir U15 :

Suite à la qualification de Lèves-Clévilliers (1) lors de son match de Tour préliminaire joué le Samedi 15 Janvier 2022, le match de 8<sup>ème</sup> de Finale peut être programmé comme suit :

- Lèves-Clévilliers (1) / FC Rémois (1) → Programmé le Samedi 19 Février

**A noter que les membres de la commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club**

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel auprès du Bureau du Comité de Direction dans les conditions de forme et de délai prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Gaëtan BESNIER  
Le Président de séance

Jean-Claude BAYARRI  
Le secrétaire de séance